



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Djelfa- ZIANE ACHOUR
Faculté des lettres, langues et arts
Département des langues étrangères



PROCES VERBAL DE SOUTENANCE

MASTER ACADEMIQUE EN SCIENCES DU LANGAGE

Session 2022 / 2023

Vue le décret exécutif n° 08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat.

Vue les arrêtés : n° 711 du 03 novembre 2011 fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études universitaires en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master et l'arrêté n° 712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master et l'arrête n° 362 du 09 juin 2014 fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire du master.

Vue la soutenance publique du mémoire intitulé :

**Evaluating the Blended Learning Programme Used in the English Department at
Djelfa University: a Case Study of Third Year EFL Students of the Academic
Year 2020/2021**

Par l'étudiant (e): **Salmi Tayeb abderahmane**

Devant le jury composé de :

	NOM ET PRENOM	Université d'exercice	GRADE	SIGNATURE
Président	Dr. Baya BENDERAH	Djelfa University	MCB	
Examineur	Dr. Hicham BOUKHACHBA	Djelfa University	MCB	
Directeur de recherche	Dr. Karima LADJEL	Djelfa University	MCB	

Et après délibération, le jury attribue la note de 18/20



Fait à Djelfa le

10 SEPT 2023